

Rythmes scolaires : Les élus, enseignants et parents d'élèves de V. Vauzelles s'adressent à Vincent Peillon

Dans un courrier transmis au Ministre de l'Education Nationale, Pascal Reuillard (Maire de V. Vauzelles), son adjointe aux affaires scolaires Dominique Roche, la Présidente du Conseil Local de la FCPE Marie-Claude Coquoin, la représentante du SNUipp/FSU Anne-Marie Doridot, ainsi que des parents des différents groupes scolaires de la Ville « s'accordent, sur le principe, à considérer qu'il faut une réforme sur les rythmes scolaires prenant mieux en considération le bien-être de l'enfant ; toutefois la réforme telle que vous nous l'avez proposée soulève nombre d'interrogations (...) En effet, la réforme porte sur l'allègement de la journée scolaire et ne tient pas compte de la journée globale de l'enfant, or c'est bien cela qui doit être revu et organisé différemment » (...)

« Par ailleurs, les collectivités locales se trouvent désormais placées au cœur d'un dispositif qui les amène à devoir mettre en place en quelques mois un projet capable d'accueillir la plupart des enfants alors que jusque-là elles n'avaient en charge qu'une minorité des écoliers sur du temps périscolaire. Cela entraînerait un transfert de charges inégalé et pérenne (estimé entre 150 et 300.000 € pour V. Vauzelles pendant que l'Etat propose 50 € par enfant la première année) que la ville ne peut financièrement assumer. Elle apporterait un accroissement des dépenses au même moment où l'Etat nous demande de faire le contraire (...) Ne pas donner les moyens nécessaires aux collectivités pour la mise en place d'une telle réforme, ce serait prendre le risque d'un creusement des inégalités (...)

Cette réforme entraînerait également une précarisation des personnels recrutés pour quelques heures dans la semaine (...)

A Varennes-Vauzelles, nous avons toujours eu le souci de donner aux enfants et aux jeunes tous les moyens de leur réussite : par la construction de groupes scolaires, la mise en place d'accueils de loisirs périscolaires, de tarifications adaptées à la situation des familles, le soutien aux classes de découverte et de neige, la restauration scolaire..., mais aussi en menant toute une politique favorisant l'accès aux équipements culturels et sportifs de la Ville (...)

Quant à la communauté éducative, elle s'interroge sur le manque de visibilité de cette réforme et demande que soit pris en compte l'aspect du métier d'enseignant dans sa globalité mais aussi que la modification des rythmes soit accompagnée d'un véritable soutien aux enfants qui en ont besoin par des maîtres du RASED ou surnuméraires.

Aussi, face à toutes ces interrogations, il nous semble urgent de prendre le temps de la concertation et du débat.

C'est pourquoi nous rejoignons l'avis de l'Association des Maires de France et de différents syndicats d'enseignants, des parents d'élèves qui considèrent que la date de mise en application de nouveaux rythmes scolaires à la rentrée 2013 serait prématurée et nous vous demandons de reporter cette réforme en 2014 afin de permettre à chacun de travailler à un vrai projet dans l'intérêt premier de nos enfants.

Congrès de la FSU

Dans un article publié dans le site nivernais du syndicat FSU, Pascale Bertin revient sur les temps forts de ce congrès. La responsable syndicale retrace les événements importants de trois ans de lutte. Pour elle, « la loi sur la réforme des retraites et le combat contre cette réforme régressive a été un moment important de notre action ». Elle rappelle que « durant cette période, la FSU 58 a tenu toute sa place, cherchant à fédérer les organisations syndicales ».

L'accent est aussi mis sur les actions combattant le climat raciste et la stigmatisation des étrangers, « il a été beaucoup question de lutte contre la xénophobie. Le précédent gouvernement ayant été en l'espèce le pire depuis très longtemps. De Besson à Hortefeux, de la chasse aux roms au débat sur l'identité nationale, du discours de Grenoble à la circulaire sur les étudiants étrangers, la période a donné envie de vo-

lir plusieurs fois. »

Cette lutte se concrétise par « sa continue présence dans le Collectif Nivernais contre l'Expulsion d'Enfants et d'Adolescents Scolarisés. »

Pour ce qui est de l'éducation, P. Bertin retrace plusieurs actions dans lesquelles la FSU est à la pointe tant au niveau national, qu'au niveau local « les rallyes

pour l'école (2011) et les soupes à la grimace (2012). ».

En ce qui concerne les nouvelles ambitions pour l'école depuis le changement de majorité présidentielle, il ressort de ce congrès qu'on « ne voit pas clairement dans la "refondation de l'école" le projet de société et le citoyen que nous



voulons éduquer, même si la rupture avec les anciennes réformes est nette et les intentions sont encourageantes ». Mais « tout reste à faire et le débat focalisé sur les rythmes scolaires risque de mettre à mal cette "refondation de l'école" que nous appelons de nos vœux. »

En particulier, la FSU demande « un cadrage national de sorte que le temps scolaire soit repensé, non seulement au niveau de la semaine et de la journée mais aussi de l'année ». « Il ne s'agit pas d'enlever le sport et la culture des programmes pour les transférer aux collectivités territoriales dont les ressources inégales ajouteraient, de fait, de l'inégalité dans le rapport au savoir au lieu de donner "mieux d'école". Il faut, par conséquent, que l'Etat donne aux municipalités les moyens de fonctionner. »

L'article dans son intégralité est à lire dans : <http://sd58.fsu.fr>

N° 1738 du 8 février 2013 - Tel 03 86 93 97 99 - Fax 03 86 61 31 91
Mail : les.nouvelles.nievre@wanadoo.fr - Prix 0.70€

Dispensé de timbrage VARENNES-VAUZELLES PPDC

Conseil Municipal de Nevers
Page 2

Campagne nationale du Front de Gauche :
25 propositions contre l'austérité
Page 3

La Direction de La Poste contrainte à des
reculs au Bureau de Poste de Challuy
Page 5

Varennes-Vauzelles :
Une lettre au Ministre de l'Education
Page 6



Fonction Publique : « l'heure est à la mobilisation »

Lors du rassemblement des salariés des 3 fonctions publiques le 31 janvier, Laurent Laboureau pour la CGT déclara : « Nous réclamons un vrai bilan de la RGPP. Il faut embaucher dans le cadre de statuts des 3 fonctions publiques. Nous demandons l'abrogation des mesures prises précédemment comme la loi Hôpital Patients Santé Territoire (...) Augmenter les salaires est une urgence ! Il faut nous mobiliser avec nos collègues du secteur privé pour exiger du gouvernement qu'il ne transcrive pas le mauvais accord sur l'emploi qui accentue encore la précarité. Il ne peut pas y avoir des statuts des fonctionnaires forts à côté d'un Code du Travail faible. Nous devons peser plus fort que le Medef par la mobilisation sur le gouvernement »

Pour la FSU, Pascale Bertin souligne : « les inquiétudes concernant la refondation de l'école vont en grandissant. Nous demandons l'abrogation de la journée de carence, l'amélioration des conditions de travail et de rémunération des agents. La FSU restera mobilisée, indépendante et combative. »

Les Nouvelles de la Nièvre

Hebdo départemental du PCF
10 rue de la Rotonde - 58000 NEVERS

Le site des communistes nivernais : <http://nievre.pcf.fr>



Déposé 06-02-2013

CAMPAGNE NATIONALE DU FRONT DE GAUCHE : Ensemble, agissons pour montrer que « l'alternative à l'austérité, c'est possible ».

Le Front de Gauche a contribué à la défaite de N. Sarkozy. Il souhaite maintenant une politique qui réponde à la nécessité de sortir notre pays de la crise et qui réponde aux attentes nombreuses en matière d'emploi, de pouvoir d'achat, d'accès à l'éducation, aux soins, à la culture...

Les politiques social-libérales mènent à l'échec. Toutes les politiques du même type ont échoué en Europe où déjà 8 pays sont en récession.

Nous ne voulons pas que la France suive la même voie. C'est pour cela que nos parlementaires ont refusé de voter le budget de ce gouvernement, où les 50 amendements qu'ils ont déposés ont tous été rejetés.

Le Front de Gauche entend démontrer qu'une autre politique est possible, porteuse d'une alternative globale aux politiques d'austérité. Partout en Europe, des résistances populaires se développent pour imposer une autre logique qui donne la priorité aux besoins sociaux et environnementaux. Nous voulons des politiques qui servent « l'Humain d'abord » et pas les marchés financiers : c'est d'une autre orientation économique, sociale et écologique que la France a besoin.

Voilà pourquoi nous lançons une grande campagne : dans toute la France, nous allons faire connaître nos propositions alternatives à l'austérité. Nous voulons faire entendre que d'autres solutions sont possibles, sont crédibles et applicables par une majorité et un gouvernement décidé à rompre avec le libéralisme et le social libéralisme.

Nous voulons en débattre avec les citoyens, les enrichir de leur expérience, agir ensemble pour imposer tout de suite des mesures vitales. Nous pensons que l'implication populaire des travailleurs, des jeunes des chômeurs est la clé pour faire prévaloir l'humain sur la dictature de l'argent.

Nous nous adressons largement au-delà des composantes du Front de Gauche à toutes celles et tous ceux qui, à gauche et dans le mouvement social, souhaitent une politique en rupture avec la financiarisation de la société et le productivisme. Nous voulons agir avec toutes celles et tous ceux qui partagent cet objectif et construire sur cette base un rassemblement majoritaire qui impose une autre politique. Face à l'arrogance du MEDEF, nous voulons faire entendre la voix de celles et ceux qui souffrent de ces politiques d'austérité et démontrer qu'une alternative existe.

(Extraits de la présentation générale, par les 9 composantes du Front de Gauche, de la grande campagne sur « l'alternative à l'austérité » qui est lancée pour les prochains mois)

Des financements pour les collectivités locales, c'est possible !

Sur le budget :

Une grande partie de l'ordre du jour était consacrée au budget 2013. Pour le groupe communiste, Christian Lebatteur a annoncé un vote positif, tout en exposant quelques craintes :

Il constate qu'« avant le changement on nous imposait de contribuer à l'effort de réduction de dépenses publiques. Après le changement, on nous impose de contribuer au redressement des finances publiques ! » « Ce budget subit des contraintes qui localement nous échappent (...) Il subit les politiques d'austérité qui nous sont imposées ». Avec une conséquence importante pour notre Ville, « moins d'argent injecté dans l'économie locale, au travers des salaires des fonctionnaires et des dépenses de fonctionnement ». Des dépenses utiles, qui ne passent pas par la « case spéculation ».

Or « les politiques nationales et européennes d'austérité menées depuis de trop nombreuses années sont contraires à un développement économique ».

Proposant « de relâcher un peu la pression sur le fonctionnement, en bougeant légèrement le curseur dans la section d'investissement entre l'emprunt et l'autofinancement en les mettant à égale hauteur, ce qui ne changerait pas grand-chose au volume de la dette, mais donnerait un peu de manœuvre dans le fonctionnement des services », Christian Lebatteur concède que ce n'est qu'un aménagement à la marge : car « pour des collectivités déjà exsangues la situation risque encore de se dégrader. »

C'est pour cette raison que le groupe communiste a proposé une motion « traçant quelques pistes pour doter les collectivités locales de moyens supplémentaires ».

Une motion du groupe communiste pour sortir de cette situation :

La motion décrit les conséquences de la loi de finances 2013 inscrite dans le retour du déficit à 3 % selon le traité européen, du pacte de compétitivité qui allège la fiscalité des entreprises et alourdit celle des ménages. « Pour les collectivités locales cette baisse de recettes diminue leur part d'investissement qui tombe de 75% à 70 % alors que de nombreuses entreprises sont en attente de commandes publiques ».

Garchizy, mardi 12 février

De l'enfance aux seniors
l'Humain au cœur d'une politique sociale

Un des 9 moments d'échanges

« pour écrire ensemble un projet
pour notre ville »

à l'invitation de Jean Paul Pinaud maire
Salle de l'Entre Fêtes, à 18 h 30

Le groupe communiste propose :

- Une augmentation de la DGF ;
- La prise en compte du nombre de logements sociaux, des revenus des familles dans le calcul des contributions des villes au titre de la péréquation ;
- La création d'un organisme public bancaire pour assurer les prêts aux collectivités ;
- Une réforme de la taxe d'habitation ;
- La création d'une taxe à 0,5% sur les actifs financiers permettant d'alimenter un fonds de péréquation de 30 milliards d'euros pour les collectivités.

Droite et PS décident de ne pas participer au vote. Cette motion est donc adoptée, à 7 voix pour : le groupe communiste et l'élue Lutte Ouvrière.

Remarquons que la mesure phare de ce texte (la taxation à 0.5% des actifs financiers) avait été votée dans une motion commune PS-PCF lors du conseil municipal du 21 novembre 2009, sans provoquer de remous à l'époque...

Motion pour le TGV POCL :

Le groupe socialiste a déposé, en séance, une motion pour l'inscription de la LGV POCL en priorité n°1 dans la révision du Schéma National des Infrastructures de Transport.

François DIOT, pour le groupe communiste, a proposé d'y ajouter l'électrification de la ligne Nevers-Chagny pour réaliser la VFCEA, projet « qui rehaussera d'autant l'intérêt de la LGV POCL, tout en améliorant immédiatement les temps de parcours entre Nevers et Lyon, et pour un coût modeste s'agissant d'une infrastructure ouvrant des perspectives locales, nationales et européennes de développement économique par le fret ferroviaire ».

La motion proposée étant une motion-type axée spécifiquement sur la LGV POCL et présentée dans les mêmes termes dans de nombreux conseils municipaux, le maire de Nevers a proposé qu'une motion pour l'inscription de la VFCEA en priorité n°1 dans la révision du SNIT soit proposée par les deux groupes PS et PCF au prochain Conseil. La motion a été votée à l'unanimité.

Merci de régler votre abonnement aux « Nouvelles de la Nièvre »

Abonnement normal 1 an 35 €

Abonnement de soutien 1 an 40 € ou plus

Chèque à l'ordre : Les Nouvelles de la Nièvre
10 rue de la Rotonde - 58000 NEVERS



Bureau de Poste de Challuy : La mobilisation contraint la Direction de La Poste à des reculs

Depuis jeudi dernier, le bureau de Poste de Challuy était occupé, nuit et jour : usagers, citoyens, militants syndicaux, élus de Challuy (mais aussi de Gimouille, Saincaize, Sermoise), se sont relayés pour une occupation qui aura duré au total plus de 72 h, en réaction à la position inflexible, depuis des mois, de la Direction de La Poste quant aux « nouveaux horaires » censés s'appliquer le 4 février, et qui aboutissent à une fermeture du bureau tous les matins, sauf le samedi (*)

La Municipalité de Challuy, qui a initié cette forme d'action afin de « faire bouger les lignes » à quelques heures de la mise en place du nouveau dispositif, a ainsi reçu l'appui de nombreux usagers, venus « prendre leur tour de garde » dans un bureau que la Direction de La Poste a été contrainte, pendant tout le week-end, de faire garder par un vigile, tandis qu'un registre de protestation était rempli par les usagers de passage, et des tracts distribués aux usagers et clients de l'Intermarché attenant. Un huissier, jeudi soir, a relevé les noms des personnes présentes dans le bureau.

Parmi les participants, nos camarades Jean-François Huet (directeur du Bureau de Poste à sa création, habitant de Challuy), Myriam Peignier (pour le syndicat CGT-FAPT, habitante de Challuy), François Diot (élu à Nevers et animateur du Comité Nivernais contre la Privatisation de La Poste), Alain Bas (premier adjoint au maire de Gimouille)...

Après 3 jours d'occupation, le directeur départemental de La Poste était enfin amené à faire quelques concessions. Une réunion, organisée en mairie de Challuy dimanche après-midi, permettait, avec l'ensemble des présents, d'envisager la fin de l'occupation du bureau avec la signature d'un protocole d'accord avec la direction de La Poste :

► La direction de La Poste repousse d'une semaine l'application des nouveaux horaires.

► Pendant cette semaine, une négociation est engagée sur l'avenir à long terme du bureau de Poste de Challuy (réflexion sur les locaux, maintien d'un véritable bureau de Poste et non d'une Agence Postale Communale)... Une date a été fixée pour une réunion ce jeudi.

► La direction de La Poste accepte une « période d'observation » réduite de 6 mois à 3 mois, au cours de laquelle les chiffres de fréquentation du bureau seront régulièrement transmis au Comité de défense. A l'issue de cette période, un réexamen des horaires pourra être engagé.

► La direction de La Poste s'engage à une réouverture du bureau (fermé depuis le début de l'occupation) dès ce lundi, tandis que le Comité levait l'occupation du bureau dès le dimanche soir.

La mobilisation, si elle n'a pas permis le retrait immédiat du projet (qui s'intègre dans un cadre de réorganisation plus global), a en revanche permis des reculs et des engagements écrits de la Direction.

La mobilisation va désormais s'inscrire dans la durée, et prendre d'autres formes : d'ores et déjà le Comité envisage de s'adresser aux usagers des 4 communes pour les inciter à accroître leur fréquentation du bureau de Poste. De même, le syndicat CGT-FAPT envisage de s'adresser de manière directe aux personnels de l'ensemble du terrain de Nevers.

L'occupation du bureau de Poste a été levée, dimanche soir, dans la bonne humeur, autour d'un dernier apéro et d'un dernier barbecue.

Encore une illustration que la mobilisation est souvent gagnante. On n'ose imaginer ce qu'il serait advenu du projet dans sa globalité, si la même détermination avait animé les élus à Nevers (10 heures de fermeture hebdomadaire cumulée au Banlay et aux Courlis), comme les élus communistes y ont pourtant invité leurs collègues depuis l'annonce de la réorganisation. Ils n'ont malheureusement pas été suivis.

(*) Rappelons que ces nouveaux horaires s'inscrivent dans le cadre d'une réorganisation globale, voulue par la Direction de La Poste, des 6 bureaux de Poste du « terrain de Nevers » (Challuy, Marzy, Nevers), aboutissant à la suppression de 3 postes et une fermeture globale de 17h15 sur les 6 bureaux. La mobilisation du Comité Nivernais contre la privatisation de La Poste, aux côtés notamment du syndicat CGT FAPT, avait abouti à la récolte de 2 600 signatures auprès des usagers, remises à la Direction de La Poste fin décembre. Des motions avaient également été votées, à l'initiative des élus communistes, au sein des conseils municipaux (voir nos précédents numéros).



Les représentants des 4 communes (F. Berger pour Challuy, JF Jondeau pour Sermoise, A. Bas pour Gimouille, G. Aubry pour Saincaize) signent le protocole d'accord avec la Direction de La Poste (ci-dessus Alain Bas, 1^{er} adjoint PCF au maire de Gimouille).

Ont également participé à cette réunion Myriam Peignier (CGT-FAPT), Joël Schretr (US Solidaires), François Diot, Jean-François Huet, ainsi que d'autres élus des 4 communes concernées et des habitants et usagers de Challuy et Sermoise.

Sidérurgie : La Direction Nationale du PCF charge Gérard DAGUIN de coordonner le réseau des différents sites d'ArcelorMittal

Après la première réunion qui s'était tenue au siège national du PCF en fin d'année 2012, une seconde réunion s'est tenue vendredi dernier en présence des animateurs du « Collectif entreprises » du PCF (Eric Corbeaux, Yves Dimicoli, Nicolas Marchand) et des communistes des différents sites ArcelorMittal (Florange, Dunkerque, Gandrange, Imphy, Gueugnon, Fos sur Mer, Basse Indre).

La réunion a été axée essentiellement sur la dénonciation de l'accord « Ayrault/Mittal » qui entérine la fin de la filière chaude à Florange ; le contenu à donner aux concepts « d'appropriation publique » et de « nationalisation » qui ont considérablement progressé dans l'opinion publique ; les annonces de fermeture à Liège (Belgique) et la nécessité de porter les enjeux au niveau européen ; le lien entre filière sidérurgique et filière automobile, y compris dans les luttes qui se développent ; le risque d'opposition des sites entre eux (ex : Basse-Indre / Florange) ; le risque de « dérives gauchistes » dans les mouvements en cours et la nécessité de ferrailer sur le terrain des « solutions » et des « perspectives » ; la commission d'enquête parlementaire votée à l'Assemblée Nationale (voir encadré).

Parmi les décisions prises, la rédaction d'un second 4-pages à destination des sidérurgistes de l'ensemble des sites français ; la contribution active aux travaux de la commission d'enquête parlementaire sur l'avenir de la sidérurgie ; la préparation d'une rencontre européenne des salariés d'ArcelorMittal, pourquo pas avec Jacky Héning, député européen.

Notre camarade Gérard Daguin, d'Imphy, a été chargé de coordonner le réseau des communistes des différents sites d'ArcelorMittal, en lien avec le collectif national « Entreprises ». Le 4-pages national devrait sortir d'ici la fin février.

Une commission d'enquête parlementaire pour l'avenir de la sidérurgie

Proposée depuis 7 années par le groupe communiste à l'Assemblée Nationale, cette commission d'enquête parlementaire, a été enfin votée le 16 janvier dernier (au passage, que de temps perdu ... si elle avait vu le jour plus tôt, sans doute les choses auraient-elles été différentes à Florange ?) Cette commission d'enquête sera présidée par le député (PCF) du Nord Alain Bocquet est concernera « la situation de la sidérurgie française et européenne, et les conditions de sa sauvegarde et de son développement ». Tout l'enjeu aujourd'hui est donc de prendre les dispositions pour que les syndicats, les salariés, les communistes, leurs élus... soient entendus. Selon Yves DIMICOLI, « c'est une chance immense pour le pays, à condition que la commission fasse son travail de façon conséquente, au fond des choses, sur l'ensemble des tenants et aboutissants du sujet : la stratégie industrielle, le besoin de filières cohérentes, la question des financements, la question des pouvoirs des salariés et des élu-es...Faisons mesurer aux salariés la chance que cela représente pour eux, pour leur industrie... sollicitons leur participation ! ».

Qui ferme les entreprises, sinon les rapaces de la finance ?

Depuis vendredi, les médias (télévision, radio et une certaine presse écrite) ont désigné la CGT et les salariés qui luttent pour garder leurs emplois comme « responsables de mettre en danger les entreprises », les accusant de « dogmatisme » et de « refus de négocier »... Comprenez : le refus d'accepter la casse et l'austérité, le gel des salaires, la suppression des RTT, la flexibilité maximale... Pourtant plusieurs exemples nous l'ont déjà montré : accepter les pires concessions pour les salariés ne garantit ni le maintien de l'emploi ni la pérennité des entreprises. Cela ne garantit qu'une meilleure rémunération pour les actionnaires !

A l'heure où le MEDEF fait pression sur les députés pour qu'ils votent dans l'état l'accord « interprofessionnel » (vote prévu en mai), il est de bon ton de criminaliser l'action syndicale, de diaboliser toute résistance aux exigences patronales pour qu'ils arrivent à leur fin : réduire à peau de chagrin le droit syndical et le Code du Travail.

- Quand le patronat se prend à rêver du retour en force du « syndicalisme jaune »
- Quand le patronat se prend à rêver d'avoir tous les pouvoirs, que les règles du travail et les droits des salariés ne dépendent que de son bon vouloir.
- Quand le patronat se prend à rêver de supprimer les droits des délégués syndicaux, des Comités d'Entreprise, des CHSCT qui à ses yeux constituent une entrave à la liberté de gestion des entreprises....

Il est urgent que le gouvernement, que les députés de la majorité de gauche votent de nouvelles lois. Des lois pour interdire les licenciements boursiers, pour donner de nouveaux droits aux représentants des salariés, des lois pour que les syndicalistes soient amnistiés des faits commis à l'occasion d'actions revendicatives.

Evidemment, ces lois qui sont proposées par les députés du PCF avec le Front de Gauche sont contraires à l'accord signé le 11 janvier par les syndicats minoritaires et le MEDEF. Mais ce sont des lois pour donner un vrai sens au travail, pour contrer ceux qui veulent la désindustrialisation, des lois pour répondre aux besoins des salariés. C'est un vrai choix politique pour sortir le pays de l'ornière de l'austérité.

Jean-Marc SOISSON

Une grande campagne nationale du Front de Gauche : NON A L'AUSTERITE ET AU CHÔMAGE ! UNE ALTERNATIVE EST POSSIBLE ! 25 premières mesures pour changer d'orientation. Faisons les connaître autour de nous

Partout où l'austérité est malheureusement à l'œuvre, notamment en Europe, l'activité économique se réduit, le chômage et la misère augmentent, les profits continuent de grossir. Le Front de Gauche n'accepte pas et propose une autre voie, s'appuyant notamment sur la réindustrialisation de notre pays et la planification écologique afin de satisfaire les besoins du plus grand nombre.

Nous publions ci-dessous les 10 premières mesures (la suite la semaine prochaine ou sur le site internet du PCF)

DEGAGER LES MOYENS FINANCIERS POUR L'INVESTISSEMENT ET L'EMPLOI

Des mesures immédiates pour dégager des recettes nouvelles

- 1 - Suppression des niches fiscales et sociales sans utilité sociale et économique (à minima 42 milliards selon l'Inspection générale des finances) à commencer par les niches fiscales liées à l'impôt sur les sociétés (80 Mds€)
- 2 - Réforme de l'impôt sur le revenu pour le rendre progressif avec 14 tranches dont la dernière à 100% (au delà de 360 000 euros nets par an) ; taxation de tous les revenus du capital au même niveau que le travail (20 Mds€)
- 3- Suppression des exonérations de cotisations sociales (30 Mds€)
- 4- Doublement de la taxe sur les poids lourds (2,4 Md€) et taxation à la source de la dépense publicitaire des entreprises

Réorientation démocratique des banques et de la finance

- 5 – Une réelle réforme bancaire pour briser les conglomérats bancaires : séparation organisationnelle et financière stricte des banques de dépôts des banques d'affaires ; participation de représentants des salariés, des collectivités locales, de l'État, des usagers au Conseil d'administration des banques de dépôts
- 6 – Combattre la spéculation : interdire les produits financiers à risques (titrisation, produits financiers spéculatifs, cotation en continu, opération de gré à gré...) et les transactions financières avec les paradis fiscaux; réintégrer les opérations dites « hors bilan » dans les comptes des banques.

7 – A partir notamment de la banque publique d'investissement (BPI), des banques publiques existantes et des fonds régionaux, imposer une sélectivité du crédit en fonction de critères de développement

économiques (création de valeur ajoutée dans les territoires), sociaux (emploi, salaires, formation) et écologiques (économies d'énergie et de matières premières) en liaison avec la création d'un pôle financier public (voir point 8) et avec un refinancement sélectif de la BCE, en lien avec la Banque de France

Libérer les finances publiques des griffes du marché financier

8 – Créer un pôle financier public, doté de licences bancaires, en lien étroit avec la banque de France, réunissant en réseau les établissements de la nouvelle Banque publique d'investissement, la Banque postale, la Caisse des dépôts et ses filiales, les services de Bercy, l'Agence française de développement, la Coface, la Caisse nationale de Prévoyance et destiné à mobiliser l'ensemble du système financier en vue de financer les projets en faveur de la recherche, de l'emploi.

9 – Pour diminuer la charge annuelle de la dette (50 Md€) adoption d'une loi permettant de lever le secret sur la liste des bénéficiaires du « service de la dette », mise en place d'un audit citoyen de la dette accompagnée d'une commission d'enquête parlementaire qui diront la part de cette dette liée à des investissements utiles et celle issue des cadeaux fiscaux.

10 – La BCE doit pouvoir financer avec la Banque de France et les autres banques nationales de l'Euro-système, par création monétaire, un « Fonds de développement social, écologique et solidaire européen » pour l'expansion des services publics et de leur emploi.

Nous reviendrons la semaine prochaine sur « de nouveaux droits pour protéger les salariés et développer l'emploi », « un développement économique, social et écologique créateur d'emplois » et « desserrer les contraintes, changer l'Europe, pour un autre modèle économique »

